

Règlement du prix Label-Sud Culture / Bookelis

Article 1 — Objet du prix :

Le présent prix littéraire au profit du roman dit "Feel Good" est organisé par Franck ESPOSITO et Bertrand PEILLARD représentants de l'association à but non lucratif « LABEL SUD CULTURE »

Définition du genre :

Littéralement, l'expression veut dire : un roman qui fait du bien, qui fait se sentir bien. Bref, le genre de livre qui illumine une journée, redonne le sourire, offre une bulle d'oxygène loin d'un quotidien parfois pesant. Et si on a d'abord tendance à penser que seule une comédie peut rentrer dans cette définition, en fait les comédies dramatiques aussi trouvent leur place dans la catégorie.

Un Feel-Good book a une particularité importante : il doit présenter une vision positive et optimiste de la vie. C'est un livre qui présente une histoire et des personnages capables d'inspirer le lecteur pour progresser vers le meilleur.

Cette catégorie est la seule à être à cheval entre la littérature de divertissement et la littérature plus « classique ». Souvent, en plus de l'aspect comédie, le Feel-Good book offre une vraie réflexion sur la nature humaine, sa capacité à rebondir, à croire en ses rêves, à s'adapter à des situations difficiles pour en tirer le meilleur parti. Ce sont aussi des livres qui célèbrent notre propre capacité à nous réinventer, à changer de vie, à vivre de folles aventures. Les rapports humains y sont largement mis en valeur, notamment avec l'importance de l'amitié, ce lien privilégié qui unit deux êtres et leur permet de s'épanouir. Autant d'éléments qui peuvent être présents dans d'autres livres, mais qui sont vraiment le fil conducteur des Feel-Good books.

Article 2 — Conditions de participation :

– Le concours est ouvert à tout auteur francophone pour un roman Feel Good. Les textes seront inédits (pas de plagiat) et rédigés en français.

- Les envois se feront sur la boîte mail de l'association : labelsud13@gmail.com

– Un seul ouvrage sera admis par auteur, tous pseudonymes confondus.

- Le roman devra avoir été publié l’année précédant le lancement du prix, à savoir entre janvier 2019 et février 2020, inclus. (La date prise en compte est celle de la publication du livre numérique)
- Les rééditions (modifications substantielles) de roman sont autorisées à concourir.
- Le roman devra comporter plus de 40.000 mots au format PDF, en Times new Roman, taille 12.
- Il sera accompagné d'un synopsis détaillé. Des coordonnées : nom, prénom, pseudo, adresse postale et mail, titre du livre et urls de vos comptes Facebook, Instagram et site web.
- Si le roman s’inscrit dans une saga, seul le premier tome pourra concourir.
- Le roman devra être autoédité.
- Les ouvrages participant au concours doivent avoir la même présentation que celle utilisée pour leur publication.
- Un format numérique est obligatoire. Le format broché est facultatif.
- Dans le cas où un roman sélectionné subirait une quelconque modification (changement de mode d’édition, d’éditeur, de couverture...) au cours de la session du prix, l’auteur devra impérativement le faire savoir aux organisateurs et fournir les nouveaux fichiers dans un délai d’un mois. Passé ce délai, le roman sera disqualifié. De même si le délai de la nouvelle publication dépasse un mois, le roman sera disqualifié.
- La mise en page des fichiers électroniques devra être correcte, dans le respect des lecteurs. Si ce n’est pas le cas, il sera demandé à l’auteur de nouveaux fichiers, qu’il (elle) devra obligatoirement fournir.
- Ne seront pas admis à concourir, les membres du jury et les auteurs apparentés à un membre du jury.

Article 3 — Exigences :

- Les soumissions aux présélections seront ouvertes du 15 janvier au 29 février 2020 minuit.
- Seront prises en compte un maximum de cent soumissions afin de garantir un examen optimal de chaque ouvrage. Un extrait soumis comprenant trop de fautes (orthographe, grammaire, conjugaison) sera éliminé. Une liste d’attente sera établie si la catégorie dépasse les cent soumissions. Ainsi, si un livre est éliminé, un nouveau issu de la liste d’attente (par ordre d’envoi de l’email) sera soumis au jury.

Article 4 — Coût :

La participation à ce prix littéraire est entièrement gratuite.

Article 6 – Le jury :

Les romans seront présélectionnés par trois équipes. Une équipe de lecteurs, d'auteurs et chroniqueurs du web. L'auteure Virginie Lloyd, sera la présidente du jury. Les romans sélectionnés seront lus entre janvier 2020 et mai 2020, par ces mêmes personnes. Les membres du comité de lecture du prix ne pourront pas proposer d'ouvrage à concourir.

Article 7 – Les résultats :

Les résultats seront publiés sur le site web officiel du prix et sur sa page Facebook. Les trois auteurs lauréats seront avertis par email. Courant juin, une cérémonie de remise des prix sera organisée dans un lieu emblématique de Marseille.

Article 8 – Récompenses :

Remise du prix Label Sud Culture à chaque lauréat qui devra venir le recevoir à Marseille lors d'une soirée officielle.

Prix des blogueurs

L'équivalent de 1 000€ de services Bookelis :

la création graphique d'une couverture format papier et ebook

la mise en page du texte format papier et ebook

le pack monde pour la distribution du livre papier en librairies

le référencement du livre sur la plateforme NetGalley

100 exemplaires du livre imprimés

Prix des lecteurs

L'équivalent de 1 000€ de services Bookelis :

la création graphique d'une couverture format papier et ebook

la mise en page du texte format papier et ebook

le pack monde pour la distribution du livre papier en librairies

500 marques pages personnalisés

100 exemplaires du livre imprimés

Prix des auteurs

L'équivalent de 1 000€ de services Bookelis :

la création graphique d'une couverture format papier et ebook

la mise en page du texte format papier et ebook

le pack monde pour la distribution du livre papier en librairies

une campagne de publicité sur Facebook

100 exemplaires du livre imprimés

*certains prix peuvent être remplacés par d'autres services Bookelis si le gagnant(e) a déjà bénéficié de ceux listés

Article 9 — Respect des décisions :

Les décisions du jury seront sans appel. La participation au concours implique l'acceptation de ces décisions et l'adhésion pleine et entière au présent règlement